



Revue de presse

N° 35 - vendredi 24 janvier 2014
SOMMAIRE



Clip amazone Kalinka TVA

7 novembre 2013

Horsemanship

La Chine et l'UNIC, des liens d'amitiés très anciens

Décembre 2013



Hausse de la TVA dans les centres équestres : quelques mois de répit mais une inquiétude toujours vive au Gros chêne à Bousbecque

11 janvier 2014



TVA : un patron de centre équestre verse du fumier devant l'Assemblée

16 janvier 2014



Des spectacles à couper le souffle au festival "Cheval passion"

16 janvier 2014



Serge Lecomte s'exprime sur la TVA en Avignon

18 janvier 2014



Uzès Haras national: stage de détection en endurance haut niveau

19 janvier 2014



Un acte symbolique et stratégique

20 janvier 2014



TVA dans les centres équestres: l'inquiétude du club de Bousbecque

20 janvier 2014



Equitation : la bonne opération de Delaveau

20 janvier 2014



GENERALI
Solutions d'assurances



PAG-D





Clip vidéo sur la TVA du Club Kalinka

Vidéo visible sur le lien suivant :

<http://www.youtube.com/watch?v=Bec9CeGAUxk&feature=share>

La CHINE et l'UNIC , des liens d'amitiés très anciens

En France, le cheval est, depuis des siècles, un élément incontournable dans la culture, l'économie et l'Histoire du pays. Utilisé originellement dans l'Armée et pour le travail des champs, la mécanisation et les bouleversements du XXe siècle en Europe ont modifié son rôle dans la société. Des siècles de sélection et d'élevage l'ont élevé au rang d'athlète performant, mais aussi de compagnon de loisirs et de travail.

La filière équine française génère actuellement près de 100 000 emplois sur le territoire, pour environ 900 000 équidés recensés. Près de 2 millions de français montent à cheval, et 750 000 d'entre eux sont enregistrés en 2013 à la Fédération Française d'Equitation. Des formations poussées et un élevage de pointe permettent d'obtenir les meilleurs résultats en compétition. Les chevaux, comme les cavaliers français, s'illustrent dans la plupart des disciplines équestres. Jeux Olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe, ils sont sur tous les podiums, en saut d'obstacles, concours complet, endurance...

A l'origine de ces performances, la filière équine française est très structurée et fortement institutionnalisée. Cette filière, basée sur l'héritage d'une culture équestre profondément ancrée dans l'Histoire du pays, a su développer très rapidement les outils nécessaires à son développement et à son rayonnement à l'international.

Pour tous les acteurs internationaux, l'Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval (UNIC) constitue un lien incontournable avec la filière équine française. Créée par la filière en 1949, cette association à but non lucratif a pour mission principale d'assurer la promotion de l'industrie française du cheval à l'étranger. Elle est l'unique ambassadeur officiel des produits, des compétences et du savoir-faire français, sur les 5 continents. Elle y assure un rôle de prospection, au service de l'ensemble des entreprises françaises liées à l'industrie équine. Son statut associatif lui permet de représenter l'ensemble des secteurs privés et publics de la filière équine française (courses, sport, formation, loisirs, recherche et innovation...).

En étant à l'interface de l'offre française et de la demande étrangère, L'UNIC est un médiateur, permettant de favoriser les connections pertinentes entre le marché français et les investisseurs internationaux. Disposant d'une grande expérience et de relations privilégiées avec l'ensemble de la filière équine, elle est à même d'apporter une expertise et d'accompagner toute entreprise liée à l'industrie équine dans la conception et la réalisation de projets de développement à l'international.

Afin de favoriser les échanges, l'UNIC assure également l'accompagnement mais aussi l'optimisation du programme et de la logistique lors de l'accueil de délégations en France.

Le Président de l'UNIC, M. Louis Romanet, est très impliqué dans le secteur hippique depuis de nombreuses années. Il occupe également les fonctions de Président au sein de la Fédération Internationale des Autorités Hippiques de Courses au Galop et du French Racing and Breeding Committee.

Depuis près de 65 ans, l'UNIC a participé au rayonnement de la filière équine française dans plus de 30 pays. La Chine est depuis toujours un partenaire important, et le lien tissé par l'UNIC entre nos pays a su être conservé avec le temps. Cette collaboration remonterait aux années 1950, où l'UNIC contribua à faire venir par bateau des chevaux de traits français en Chine...

Par la suite, de nombreux échanges entre nos deux pays, par l'intermédiaire de l'UNIC, ont permis à des équipes chinoises de profiter de la qualité des chevaux et entraîneurs français pour s'illustrer lors des grandes échéances en Chine. En 1997, des chevaux de sport français sont achetés par l'équipe de Canton par l'intermédiaire de l'UNIC. Avec ces mêmes chevaux, l'équipe remporte en 2001 la médaille d'or en individuel et par équipe en dressage lors des Jeux Chinois. La même année, l'équipe de Mongolie Intérieure, entraînée par deux instructeurs français, Eric Lande et Thierry de Poumeyrol monte sur la plus haute marche du podium en CSO par équipe. Ils obtiennent également la médaille de bronze en dressage.

Témoignage

Yiu Kak, secrétaire général de BTEA

BTEA et l'UNIC entretiennent des relations depuis une vingtaine d'années. L'UNIC est une véritable vitrine qui permet aux chinois de connaître la filière équine française. Elle joue un rôle de pont qui emmène les chinois en France pour découvrir la filière équine française. Nous espérons que dans les vingt ans à venir, nous pouvons approfondir notre coopération afin de mieux développer le cheval dans nos deux pays.

En 2002, quatre cavaliers de l'équipe tibétaine sont accueillis en France pour un stage de 3 mois orchestré par Alain Fangeaux. Ils repartent en Chine avec cinq chevaux français. En 2009, l'équipe de concours complet du Shandong, entraînée par la France, décroche deux médailles de bronze aux Jeux Chinois, en individuel et par équipe.

Les performances des chevaux français en Chine sont illustrées ces dernières années par une forte présence de chevaux selle français au départ des grandes compétitions. En 2011, Lauxley de Breve, né en France et importé en Chine en 2009, remporte le championnat de Chine, monté par son cavalier AbaiNulahmaiti. Lors des Jeux Chinois de 2013, en concours complet, sept chevaux français étaient au départ de la finale, sur vingt chevaux finalistes ! Le meilleur d'entre eux prend la sixième place en individuel. Il s'agit d'Othello Roc O'Cerf, selle français.

Afin de trouver les chevaux qui conviennent aux acheteurs chinois, l'UNIC travaille avec la Chambre Syndicale du Commerce des Chevaux de France. Les marchands dépendant de cet organisme, et notamment Messieurs Bertrand Poche, Pascal Plancq, Eric Giraud, Guy d'Oriola et Philippe Rossi ont beaucoup contribué à la vente de chevaux en Chine ces dernières années.

Cette même année, quatre équipes sont entraînées par des instructeurs français pour les Jeux Chinois. En concours complet, l'équipe du Tibet, entraînée par Pascale Boutet, se hisse sur la deuxième marche du podium, alors que l'équipe de Shanghai, entraînée par Frédéric Pierrard, s'empare de la médaille de bronze. Jean-Paul Magnen, entraîneur de l'équipe de CSO de Shanghai, et Frank Fogarolo, pour l'équipe de complet du Shandong, sollicités à peine deux mois avant l'ouverture des Jeux, n'ont pas pu faire

monter leurs équipes sur les podiums, mais ont permis aux cavaliers de prendre conscience de l'importance de la continuité et de la rigueur de l'entraînement pour obtenir des classements lors des grandes échéances.

Témoignage

Cuo dong, directeur de l'équipe du Tibet

Nous avons choisi la France comme partenaire pour la préparation des jeux nationaux et nous avons obtenu les meilleurs résultats dans l'histoire équestre du Tibet. Nous en sommes très satisfaits. Les partenaires français ont recommandé les chevaux et les entraîneurs en fonction de nos cavaliers, ce qui a permis de faire progresser l'ensemble de l'équipe. UNIC est un lien entre la filière équine française et chinoise. Je tiens à remercier Michelle CHEN, représentante de l'UNIC en Chine. Elle en cesse de rendre service à notre équipe selon notre demande. Nous en sommes très reconnaissants.

En ce qui concerne l'endurance, la France travaille depuis plusieurs années main dans la main avec les cavaliers chinois. Stéphane Chazel, professionnel de la discipline en France, mais aussi l'association Bretagne Endurance, s'impliquent dans l'entraînement, la formation et la recherche de chevaux adaptés pour permettre aux compétiteurs chinois de former une équipe performante pour les Jeux Equestres Mondiaux qui auront lieu en France en 2014. L'accueil en France de ces cavaliers en recherche de qualifications permet également un transfert de compétences dans le cadre de l'organisation de courses d'endurance de niveau international en Chine.

Le milieu des courses est également propice à un partenariat productif: la France, grande nation de courses, qui organise le prestigieux Prix de l'Arc de Triomphe, mais aussi le Prix d'Amérique pour le trot, dispose des meilleures souches de gagnants et d'une filière très organisée. A plusieurs reprises, des chevaux français, trotteurs et galopeurs, importés en Chine, se sont illustrés sur les courses du pays. En 2012, dans le cadre du festival international du cheval en Mongolie Intérieure, deux chevaux Trotteurs français se sont imposés dans les principales épreuves du calendrier hippique de cette province. Udoléa Dairpet a remporté le championnat des femelles alors que Rio de la Manza s'est imposé dans le Grand Prix du festival du Cheval, suivi à la deuxième place par Paysan de Changé, également trotteur français. Ces trois chevaux ont été achetés en 2012 dans le cadre d'une opération organisée par l'UNIC et la Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français, sollicités par des investisseurs rencontrés lors du Salon de Pékin en 2011.

Au cours des années 2000, la relation franco-chinoise dans le domaine équin s'intensifie. Les échanges se font de plus en plus denses. La collaboration entre la Chine et la France est de plus en plus régulière, et touche à tous les domaines de la filière équine: élevage, science vétérinaire, maréchalerie, courses, etc. De nombreuses délégations chinoises sont accueillies en France chaque année afin de mieux comprendre le fonctionnement de la filière équine et des institutions qui la régissent. Des partenariats de formation sont mis en place, à plus ou moins long terme. Leur accueil est assuré par l'UNIC qui a pour mission de définir les objectifs de leur venue en accord avec les membres de la délégation, et d'organiser rendez-vous et logistique leur permettant d'optimiser leur déplacement, et de rencontrer les bonnes personnes.

Témoignage

M.Li Nianxi, secrétaire général de CEA

Sur le développement du sport équestre, la France possède un système de formation et de compétition très performant, que nous devons apprendre. Sur le plan de la formation des jeunes, nous partageons nos points de vue avec la France. Le voyage en France nous a beaucoup inspiré. Nous tenons à remercier l'équipe de l'UNIC et notamment Michelle CHEN pour toute organisation. L'amitié franco-chinoise a une longue histoire, nous espérons que les échanges entre les deux pays continueront d'avantage.

Dans ce cadre, l'UNIC organise, en 2000 et 2001, la venue en formation de M. Yao Xinkui, professeur à l'université des sciences animales du Xinjiang, secrétaire général du comité d'exécution de l'Association de Gestion d'Élevage des Pur Sang en Chine, membre de la commission et secrétaire général du secteur Nord Ouest du Comité National d'Élevage du Cheval, membre de la commission de la Fédération Equestre Chinoise. Durant un an, il est accueilli par les institutions majeures de la filière équine française (Haras Nationaux, Ecole Nationale d'Équitation, France Galop, SECF... mais aussi l'INRA, le GTHP, le PMU ainsi que plusieurs structures privées). Ce séjour lui a offert une vision globale du fonctionnement de la filière française, sous la supervision de l'UNIC.

Témoignage

Yao Xinkui, professeur de l'Université d'Agriculture de Xinjiang, vice secrétaire général de CHIA

En 2000, j'avais l'honneur d'être le premier chinois envoyé par l'état en France pour apprendre la filière équine. L'UNIC était indispensable pour la réussite de mon stage durant lequel, j'ai pu tourner dans plusieurs structures comme la SECF, France Galop, HN, SIRE, INRA, ENE, PMU, FRBC. Ce séjour m'a permis d'appréhender les connaissances sur l'ensemble de la filière équine française. A mon retour en Chine, j'ai publié de nombreux articles et organisé de nombreux séminaires sur la France. J'ai également introduit les technologies et les chevaux de France afin de développer ce secteur en Chine.

Des stages sont organisés pour les cavaliers chinois à l'Ecole Nationale d'Équitation de Saumur ainsi que dans quelques grandes écuries de compétition privées françaises. En 2012, l'équipe de Shanghai passe quelques mois à Saumur sous la supervision des écuyers du Cadre Noir, et avec le soutien logistique de l'UNIC. Ils repartent en Chine avec neuf chevaux acquis en France, et deux entraîneurs qui les suivront jusqu'aux Jeux Chinois de 2013.

L'UNIC est également à l'origine de l'accueil de stagiaires dans les écuries prestigieuses d'entraîneurs français de chevaux de galop tels que Christiane Head et Alain de Royer Dupré, dans le cadre d'une formation assurée par l'AFASEC, l'école française des courses hippiques. Cette formation d'élite fut organisée dans le cadre d'un partenariat avec TAK en Chine.

Les formations vétérinaires, très poussées en France, ont permis au pays de développer une technologie de pointe optimisant l'élevage, les performances, la récupération et la résistance des chevaux athlètes.

Ces compétences nous ont prouvé qu'elles pouvaient aisément traverser les frontières, grâce à la collaboration entre un investisseur chinois, M. Zou, et un vétérinaire français

de renom, M. Pierre Valette. Ce partenariat, basé sur l'apprentissage et le suivi, a abouti sur la mise en place d'un programme de transfert d'embryons basé en Chine. Cette avancée significative dans le domaine de la reproduction permettra à la Chine d'améliorer la qualité de son cheptel de chevaux d'élevage et d'utiliser les mêmes techniques que les pays occidentaux, pionniers en la matière.

Témoignage

Zou Jingqing, directeur de Qingdao Deray Junfa Biotech. et directeur de l'équipe du Shandong

De la préparation des jeux chinois en 2009 jusqu'au projet du transfert embryonnaire des chevaux de sports d'aujourd'hui. L'UNIC est toujours le lien entre la France et nous. A travers ce lien, nous avons approfondi nos connaissances sur la filière équine française et enfin trouver notre propre chemin en prenant en compte des particularités du marché chinois. Au cours de ces années, l'UNIC nous a recommandé les chevaux, entraîneurs et vétérinaires de qualité selon notre besoin. Jean-yves Camenen, directeur de l'UNIC et Michelle Chen, représentante en Chine, nous ont apporté de l'aide précieuse.

Accompagnés par l'UNIC, des délégations françaises viennent régulièrement en Chine afin de mieux comprendre le marché chinois et proposer des solutions adaptées aux projets de développement présentés. L'objectif principal de la France lors de ces déplacements est de réfléchir, conjointement avec les institutions chinoises, à des programmes de développement à long terme de la filière équine du pays. L'élevage, la formation des cavaliers, la médecine vétérinaire, et bien d'autres thèmes nécessaires à la construction de bases solides pour l'expansion des pratiques équestres en Chine sont donc abordés.

La présence de l'UNIC en Chine tout au long de l'année, représentée par Chen Chen, chargée de mission basée à Qingdao, permet de garder un lien permanent avec les nombreux partenaires chinois rencontrés année après année. En complément du travail de Chen Chen, l'équipe de l'UNIC basée en France, dirigée par M. Jean-Yves Camenen, se déplace en Chine à raison d'une fois par mois, en moyenne. Cette implication est fondamentale pour le suivi des partenariats et la construction de relations sur le long terme. Elle permet également à l'équipe d'approfondir son expertise du marché chinois en constante évolution et de lui apporter ses connaissances du marché français, assurant ainsi un lien de qualité pour la pérennisation des échanges entre nos deux pays. Présente sur tous les événements équestres majeurs en Chine, salons de Pékin, Shanghai, Canton, mais aussi les Jeux Nationaux, les Festivals équestres, etc, l'UNIC favorise par son accompagnement la venue de professionnels français en Chine. Chaque année, à l'occasion du salon de Pékin organisé à l'automne, l'UNIC organise un cocktail à l'Ambassade de France à Pékin afin de réunir tous les partenaires disponibles autour d'une conférence sur le thème de la filière équine en France. Ce moment convivial permet à chacun de se rencontrer et de dialoguer en présence des acteurs de la filière française ayant fait le déplacement.

L'UNIC est donc un partenaire reconnu de tous pour la mise en place de partenariats à l'international. La Chine constitue un marché en pleine expansion, et de dimension importante nécessitant une implication constante. Mais l'UNIC est également présente dans de nombreux pays du monde, sur tous les continents. Chaque année, des délégations latino-américaines, maghrébines et asiatiques sont accueillies en France. L'équipe de l'UNIC se déplace chaque année sur différents salons et événements en

Europe, mais aussi au Maroc et en Amérique Latine (Colombie, Argentine, Mexique...). Ces différentes relations tissées depuis la création de l'association en 1949 permettent à l'UNIC de disposer d'un réseau très riche sur tous les continents et d'une expertise inégalable en France. C'est pourquoi elle représente pour tous les acteurs étrangers la porte d'entrée vers la filière équine française. Sa vocation de médiateur impartial et son statut d'organisme officiel garantissent aux investisseurs étrangers les meilleures conditions pour la réussite de leurs objectifs, du plus petit projet aux plus grandes ambitions...



Hausse de la TVA dans les centres équestres : quelques mois de répit mais une inquiétude toujours vive au Gros chêne à Bousbecque

Si la TVA est officiellement passée de 7 à 20 % dans les centres équestres au 1er janvier, des mesures dérogatoires existent pour les contrats antérieurs au 31 décembre 2013.



Il y a une sorte de fatalisme. L'impression de s'être fait un peu endormir. Le monde équestre s'était mobilisé en fin d'année dernière pour ne pas voir la TVA grimper de 7 à 20 %. Une décision de l'État pour respecter les injonctions de l'Europe et ne pas avoir à payer une lourde amende. La TVA est donc bien passée à 20 % au 1er janvier 2014. Mais avec la possibilité de maintenir un taux à 7 % sur les contrats antérieurs au 31 décembre 2013. « *Il s'agit d'un dispositif provisoire applicable uniquement sur 2014* », précise le courrier du Groupement hippique national (GHN) envoyé aux centres équestres. Le tableau reprenant tous les taux applicables « *a été élaboré en concertation avec les services du ministère des Finances* ».

Au centre équestre du Gros chêne à Bousbecque, on reste mesuré sur la situation. « *Ce n'est pas encore très clair*, explique Karine Delsarte. *Est-ce que le dispositif va encore bouger ? Les textes ne sont pas encore définitifs* ». Et de se demander si en juillet, elle ne devra pas revenir en arrière et « *aller chercher les clients pour qu'ils paient la TVA* ». Un peu l'impression pour les gérants du centre équestre que l'on a voulu « *noyer le poisson pour que le mouvement de grogne se calme* ».

Inquiétude des parents

Au Gros chêne les abonnements se prennent majoritairement à l'année, de septembre à septembre. Pour ces licenciés et leurs parents donc, pas de changement pour le moment. La douloureuse devrait être à partir de la rentrée scolaire. Mais pour ceux – ils ne sont pas nombreux – qui intègrent le centre depuis le 1er janvier, la TVA est bien passée à 20 %.

Anne-Sophie, maman de Chloé et Clémence, se dit soulagée qu'il n'y a pas eu d'augmentation dès le mois de janvier. « *On s'est vraiment posé des questions* », explique-t-elle, inquiète pour la rentrée prochaine. « *C'est leur seule activité, elles sont mordues, mais cela a un coût conséquent* ». Anne-Sophie dit déjà réfléchir à la réduction d'autres postes dans le budget. Ou sera peut-être contrainte de limiter les stages durant l'année. Un crève-cœur.

D'autant que Karine et Olivier Delsarte ne peuvent se permettre de prendre à leur charge une partie de la hausse de la TVA. Avec plus de 500 licenciés à l'école d'équitation, le club bousbecquois a tout de même les reins solides mais ne peut se permettre de folie. « *Habituellement, nous augmentons de 2 % nos tarifs chaque année pour faire face à la hausse des coûts*, explique Karine. *La paille, le foin, la nourriture, tout augmente. Mais c'est la première fois que je n'augmenterai pas les tarifs* ». Enfin si, de manière contrainte, de 13 %. Comme pour les pensions de chevaux qui là aussi bénéficient d'une souplesse pour ceux qui sont pensionnaires chez eux avant le 31 décembre. À partir de 2015, la pension devrait passer de 305 à 350 € environ.

Le véritable impact en septembre

Quelques mois de sursis donc pour connaître l'impact de cette hausse de la TVA. « *Avec la crise, on a perdu une cinquantaine de clients*, poursuit Karine. *Pendant des années, on devait refuser du monde. Maintenant, on est plein mais on ne refuse plus de licenciés* ».

Karine et Olivier s'attendent donc à une nouvelle baisse dans les effectifs à la rentrée prochaine. « *On attend de voir de combien ça va augmenter*, explique Dominique, papa de deux jeunes cavaliers en herbe. *À la base, c'est déjà un sport qui est cher. Pour beaucoup de familles, c'est déjà juste financièrement* ».

TVA : un patron de centre équestre verse du fumier devant l'Assemblée



Devant l'Assemblée nationale jeudi, des gendarmes entourent un tas de fumier, déversé par le camion d'un propriétaire de centre équestre fâché de la hausse de la TVA. (Photo Fred Dufour. AFP)

Le propriétaire d'un centre équestre, opposé à la hausse de la TVA, a déversé jeudi matin un gros tas de fumier devant l'Assemblée nationale. L'homme manoeuvrait à bord d'un camion sur lequel était inscrit le slogan «*Hollande et toute la classe politique dehors !*». Il a déposé sa cargaison odorante quai d'Orsay, sous les colonnes du Palais Bourbon.

Selon plusieurs sources, il est propriétaire d'un centre équestre dans l'Ain. «*Il a voulu signifier son opposition à la hausse de la TVA dans son secteur d'activité*», a précisé une source policière.

Après quelques minutes, peu avant 11 heures, des forces de police et de gendarmerie ont entouré le camion et le tas de fumier, dont près de 80m³ ont été déversés, selon une source policière. Le conducteur a été interpellé et conduit au commissariat local, a-t-on appris auprès d'un des services de l'Assemblée. Il a été placé en garde à vue pour «*entrave à la circulation*», a précisé la source policière.

Au moment où l'action se déroulait, l'AFP a reçu un courriel d'un certain Stéphane : «*En ce moment même... un Français vient de manifester sa colère devant l'assemblée nationale ! Hollande, ça suffit ! C'est le message qu'il a voulu faire passer et dont le président se souviendra longtemps*».



16 janvier 2013

JT 20h00

SOCIÉTÉ - 2min 03s - Le 16 janv. à 20h35

Le Festival "Cheval Passion" se tient actuellement à Avignon et jusqu'à dimanche. Des artistes et des écuyers se donnent en spectacle dans des numéros de dressage et de voltige impressionnants.

Retrouvez la vidéo sur : <http://videos.tf1.fr/jt-20h/2014/des-spectacles-a-couper-le-souffle-au-festival-cheval-passion-8349067.html>





18 janvier 2013

Serge Lecomte s'exprime sur la TVA en Avignon

Présent sur Cheval Passion à l'occasion du congrès FFE sur les spectacles équestres et d'un séminaire avec les Présidents de CRE, Serge Lecomte s'est exprimé sur le dossier TVA.



Serge Lecomte, Régis Bouchet et Danielle Lambert

Une mobilisation importante nécessaire

Le président de la FFE est revenu sur l'historique du dossier, ne manquant pas de souligner que son engagement personnel de socio professionnel l'avait amené dès les années 80 à prêcher pour un taux réduit pour tous les centres équestres, les associatifs étant alors exonérés alors que les établissements professionnels étaient imposés à taux plein. L'accord de 2004 entre les ministères du Budget, de l'Agriculture et de la Jeunesse et des Sports avait mis fin à cette discrimination favorisant ainsi l'éclosion de nombreuses structures fédérales. La perte de cet avantage fiscal remet en cause l'existence de bon nombre d'entre elles à l'équilibre précaire. Par la même occasion, c'est tout une partie de la clientèle fédérale qui est menacée. La mobilisation fédérale était donc tout à fait logique et Serge Lecomte dans une intervention en fin de journée jeudi devant la centaine de participants au séminaire fédéral spectacle équestre n'a pas manqué de remercier les clubs qui ont été très actifs. Pour le président de la FFE, la mobilisation des derniers mois a eu un retentissement auprès des médias et des institutionnels qui a été essentiel pour faire avancer le dossier. Même si le taux à 20 % est entré en vigueur aujourd'hui, les aménagements et mesures d'accompagnement lui semble permettre de préserver l'économie des centres équestres et surtout, l'engagement des politiques est de bon augure pour une véritable négociation du dossier dans la perspective de la réforme globale européenne qui se prépare pour 2015.

Une fédération forte, mais dans son rôle

Dans ce contexte, Serge Lecomte épaulé par le directeur administratif de la FFE, Frédéric Bouix, a expliqué la nécessité d'avoir un bon argumentaire. Le volet agricole s'avère en effet ne pas être le meilleur argument pour préserver un taux réduit, la capacité éducative de notre sport et le rôle de créateur d'emploi des centres équestres étant plus judicieux pour l'avancer du dossier. Des échanges avec les autres pays européens sont prévus pour organiser un bon lobbying avec les institutions européennes. A ce titre, la crédibilité de la FFE forte de ses 700 000 licenciés est déterminante. Mais Serge Lecomte qui a déjà eu maille à partir avec la délégation ministérielle, a tenu à remettre les choses au clair : *'' Une fédération n'est pas un syndicat. Elle a délégation de service public de l'Etat. Elle est là pour aider les gens à s'exprimer, mais pas pour couper le dialogue avec les institutions. Ce n'est pas en jetant des tas de fumiers sur les uns ou les autres (allusion à l'action d'un dirigeant de club devant l'Assemblée Nationale) qu'on va avancer ! ''* Serge Lecomte a remercié les présidents de CRE présents pour un séminaire en Avignon de leur action, souvent dans l'ombre, auprès des élus locaux qui a eu de nombreux effets positifs dans la mobilisation. Beaucoup d'entre eux sont confrontés sur le terrain à un militantisme de certains acteurs du milieu équestre dépassant le cadre FFE rappelé par Serge Lecomte, voir en contradiction même avec les actions sport. Il en est ainsi d'un appel à une manifestation lors de la cérémonie des Jeux Equestres en Normandie : impensable pour une fédération sportive, et en conséquence ses organes déconcentrés CRE et CDE, d'envisager de se tirer une balle dans le pied !

Jocelyne Alligier

Uzès Haras national: stage de détection en endurance haut niveau



Des cavaliers d'endurance dans la campagne uzégeoise. (ifce/K.REnard)

Du 21 janvier midi au 23 janvier midi, le Haras national d'Uzès accueille un stage de détection d'endurance haut niveau dont le but est de détecter les futurs cavaliers et chevaux qui représenteront la France aux Jeux équestres mondiaux 2014.

Dès mardi 21 janvier midi, les 29 meilleurs couples chevaux cavaliers ayant fait des performances sur des épreuves internationales durant l'année 2013 seront rassemblés sur le site du Haras national d'Uzès pour un stage qui permettra au sélectionneur national de la Fédération française d'équitation pour l'équipe de France d'endurance, Bénédicte Emond, de repérer les couples chevaux cavaliers qui défendront les couleurs de la France aux Jeux équestres mondiaux 2014 en Normandie.

Dans le cadre de ce stage, les cavaliers découvriront notamment le programme des épreuves d'endurance des Jeux équestres mondiaux grâce à une présentation de Alain Soucasse, directeur technique national adjoint aux disciplines de haut niveau, au sein de la Fédération française d'équitation.

UN ACTE SYMBOLIQUE ET STRATÉGIQUE



Les forces de l'ordre ont mis plusieurs heures à dégager le fumier. Crédit DR

Thierry Borne était le conducteur du poids lourd qui a déversé plusieurs tonnes de fumier devant le bâtiment de l'Assemblée nationale jeudi. Sur son camion, on pouvait lire l'inscription "Hollande et toute la classe politique, dehors. Place à la VIe République". L'activiste a expliqué à GrandPrix-Replay.com les raisons de cette protestation.

Thierry Borne est propriétaire des écuries du Rosey à Grilly dans l'Ain. *" Cette action "fumier" était un acte réfléchi, stratégique et symbolique. J'ai voulu atteindre le système nerveux de l'État pour déclencher une couverture médiatique. C'était aussi un moyen de réveiller les consciences et de faire bouger les gens",* explique Thierry Borne sollicité quotidiennement par les médias depuis son action.

Il souhaite que les Français s'unissent pour *"mettre toute la classe politique dehors"* et veut qu'une *"sixième République"* soit instaurée. Thierry Borne se dit apolitique et athée. Pourtant, il se présente aux élections législatives comme tête de liste dans sa commune de Grilly.

Pour lui, *"l'équitaxe est un problème parmi tous les autres."* Sa priorité ? *"S'attaquer au gouvernement et revendiquer des convictions personnelles."* À cinquante-quatre ans, Thierry Borne assure qu'il *"n'a rien à prouver"* mais qu'il est *"extrêmement déterminé à mener à bien sa mission."*

Il sera présent à Paris pour le « Jour de Colère », manifestation nationale organisée le 26 janvier prochain.

Valentine Cinier



TVA dans les centres équestres: l'inquiétude du club de Bousbecque

Si la TVA est officiellement passée de 7 à 20% dans les centres équestres au 1er janvier, des mesures dérogatoires existent. Ce qui offre quelques mois de répit.



Il y a une sorte de fatalisme. L'impression de s'être fait un peu endormir. Le monde équestre s'était mobilisé en fin d'année dernière pour ne pas voir la TVA grimper de 7 à 20 %. Une décision de l'État pour respecter les injonctions de l'Europe et ne pas avoir à payer une lourde amende. La TVA est donc bien passée à 20 % au 1er janvier 2014. Mais avec la possibilité de maintenir un taux à 7 % sur les contrats antérieurs au 31 décembre 2013. « *Il s'agit d'un dispositif provisoire applicable uniquement sur 2014* », précise le courrier du Groupement hippique national (GHN) envoyé aux centres équestres. Le tableau reprenant tous les taux applicables « *a été élaboré en concertation avec les services du ministère des Finances* ».

Au centre équestre du Gros chêne à Bousbecque, on reste mesuré sur la situation. « *Ce n'est pas encore très clair*, explique Karine Delsarte. *Est-ce que le dispositif va encore bouger ? Les textes ne sont pas encore définitifs.* » Et de se demander si en juillet, elle ne devra pas revenir en arrière et « *aller chercher les clients pour qu'ils paient la TVA* ». Un peu l'impression pour les gérants du centre équestre que l'on a voulu « *noyer le poisson pour que le mouvement de grogne se calme* ».

Inquiétude des parents

Au Gros chêne les abonnements se prennent majoritairement à l'année, de septembre à septembre. Pour ces licenciés et leurs parents donc, pas de changement pour le moment. La douloureuse devrait être à partir de la rentrée scolaire. Mais pour ceux – ils ne sont pas nombreux – qui intègrent le centre depuis le 1er janvier, la TVA est bien passée à 20 %.

Anne-Sophie, maman de Chloé et Clémence, se dit soulagée qu'il n'y a pas eu d'augmentation dès le mois de janvier. « *On s'est vraiment posé des questions* », explique-t-elle, inquiète pour la rentrée prochaine. « *C'est leur seule activité, elles sont mordues, mais cela a un coût conséquent.* » Anne-Sophie dit déjà réfléchir à la réduction d'autres postes dans le budget. Ou sera peut-être contrainte de limiter les stages durant l'année. Un crève-cœur.

D'autant que Karine et Olivier Delsarte ne peuvent se permettre de prendre à leur charge une partie de la hausse de la TVA. Avec plus de 500 licenciés à l'école d'équitation, le club bousbecquois a tout de même les reins solides mais ne peut se permettre de folie. « *Habituellement, nous augmentons de 2 % nos tarifs chaque année pour faire face à la hausse des coûts*, explique Karine. *La paille, le foin, la nourriture, tout augmente. Mais c'est la première fois que je n'augmenterai pas les tarifs* ». Enfin si, de manière contrainte, de 13 %. Comme pour les pensions de chevaux qui là aussi bénéficient d'une souplesse pour ceux qui sont pensionnaires chez eux avant le 31 décembre. À partir de 2015, la pension devrait passer de 305 à 350 € environ.



Le véritable impact en septembre

Quelques mois de sursis donc pour connaître l'impact de cette hausse de la TVA. « Avec la crise, on a perdu une cinquantaine de clients, poursuit Karine. Pendant des années, on devait refuser du monde. Maintenant, on est plein mais on ne refuse plus de licenciés. »

Karine et Olivier s'attendent donc à une nouvelle baisse dans les effectifs à la rentrée prochaine. « On attend de voir de combien ça va augmenter, explique Dominique, papa de deux jeunes cavaliers en herbe. À la base, c'est déjà un sport qui est cher. Pour beaucoup de familles, c'est déjà juste financièrement ».

Et si ça ne suffisait pas, la réforme des rythmes scolaires plombe un peu plus le moral des centres équestres avec une menace sur les cours du mercredi matin.

Peu de communes ont montré un intérêt pour inclure l'équitation dans le temps d'activités périscolaires. Affaire à suivre.



ÉQUITATION

☐ **SAUT : LA BONNE OPÉRATION DE DELAVEAU.** – Victorieux à Leipzig (Allemagne), Patrice Delaveau a quasiment assuré hier sa qualification pour la finale de la Coupe du monde (17-21 avril, Lyon). Privé de son cheval de tête *Orient Express HDC* (entorse antérieur droit), le vice-champion du monde 2010, sur *Lacrimoso HDC*, s'est pourtant montré le plus rapide au terme d'un barrage à onze. Il a devancé de soixante-cinq centièmes le champion d'Europe français Roger-Yves Bost (*Castle Forbes Myrtille Paulois*), l'Allemand Nars Neiberg (*Leonie W*) prenant la troisième place. Également barragiste, Kevin Staut (*Silvana HDC*) est sixième.

COUPE DU MONDE 2014 (après 7 manches sur 10) : 1. Brash (GBR), 52 pts ; 2. S. Guerdat (SUI), 51 ; 3. Alexander (AUS), 47 ; 4. Delaveau, 43 ; ... 6. Staut, 38 ; 12. Bost, 28.